Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 056-215601683-20260306-D10_01_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE PLOUHARNEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE	Séance du 05 mars 2026	Délibération N° 10-01-2026

Date de convocation : 20 février 2026

Date d'affichage : 06 mars 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 17
Présents :12

Votants : 16

Objet :

Présentation et vote des budgets primitifs 2026 : budgets Commune, Camping et Mouillages :

L'an deux mille vingt-six, le cinq du mois de mars le conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, salle du conseil, en session ordinaire publique, sous la présidence de Madame Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Maire.

Etaient présents : Mme Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, M. Éric PROSPER, M. Pierre-Marie JOURDAN, M. Philippe KERZERHO, M. Elie THOUMELIN, M. Philippe DELHAYE, Mme Isabelle LE PRIOL-NOMAS, Mme LOUESDON Laetitia, Mme Annie PINARD, Mme Delphine SOSON, M. Olivier LE LAMER, Mme Elisabeth SECHET.

Absents excusés : Mme Karine LE GLAUNEC ayant donné pouvoir à Mme Elisabeth SECHET, Mme Anne-Sophie LE PEN ayant donné pouvoir à Mme Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Mme Laurence LEPINE ayant donné pouvoir à M. Philippe KERZERHO, M. Hadrien REYRE ayant donné pouvoir à M. Philippe DELHAYE, M. Jean-Marie MONDOT.

Mme Elisabeth SECHET est désigné secrétaire de séance

Madame Chantal LE PIOUFF, Maire, présente au conseil municipal les Budgets Primitifs 2026 des budgets « Commune, Camping et Mouillages » étudiés et validés lors de la Commission Finances du 12 février 2026. Ces documents fondamentaux fixent l'ensemble des dépenses et recettes prévisionnelles de la Commune pour l'exercice à venir.

Pour rappel, le Budget Primitif traduit les orientations budgétaires adoptées par le conseil municipal et permet de mettre en œuvre les projets de la collectivité, tout en assurant la continuité du service public et la maîtrise des équilibres financiers.

Il est structuré en deux sections :

- **Section de fonctionnement**, retraçant les dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant des services ;

- **Section d'investissement**, retraçant les opérations destinées à maintenir, renouveler ou développer le patrimoine communal.

Les prévisions budgétaires ont été établies dans le respect des règles comptables et financières applicables aux collectivités territoriales, et en tenant compte des capacités financières de la Commune.

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 056-215601683-20260306-D10_01_2026-DE

Budget Commune

Dépenses de fonctionnement	BP 2026
011 - Charges à caractère général	684 098.72 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 547 100.00 €
014 - Atténuations de produits	241 330.00 €
023 - Virement à la section d'investissement	778 000.00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	
65 - Autres charges de gestion courante	419 750.00 €
66 - Charges financières	30 200.00 €
67 - Charges exceptionnelles	0.00 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	1 226.55 €
TOTAL DES DEPENSES	3 701 705.27 €

Recettes de fonctionnement	BP 2026
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	719 747,17 €
013 - Atténuations de charges	24 000,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	661 072,10 €
73 - Impôts et taxes	485 935,00 €
731 - Fiscalité locale	1 405 000,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	362 901,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	43 000,00 €
76 - Produits financiers	50,00 €
77 - Produits exceptionnels	0,00 €
TOTAL DES RECETTES	3 701 705,27 €

Dépenses d'investissement	BP 2026 + RAR
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	169 236,60 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €
13 - Subventions d'investissement	76 726,12 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	79 000,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	160 874,00 €
21 - Immobilisations corporelles	251 643,86 €
23 - Immobilisations en cours	414 429,53 €
26 - Participations et créances	78 235,00 €
TOTAL DES DEPENSES	1 230 145,11 €

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 056-215601683-20260306-D10_01_2026-DE

Recettes d'investissement	BP 2026 + RAR
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	778 000,00 €
024 - Produits de cessions	0,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	305 605,61 €
13 - Subventions d'investissement	146 539,50 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	
TOTAL DES RECETTES	1 230 145,11 €

Budget Camping

Dépenses de fonctionnement	BP 2026
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €
011 - Charges à caractère général	424 148,69 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	515 000,00 €
014 - Atténuation de produits	100,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	305 700,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	15 500,00 €
66 - Charges financières	3 350,00 €
67 - Charges exceptionnelles	550,00 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	1 106,80 €
TOTAL DES DEPENSES	1 265 455,49 €

Recettes de fonctionnement	BP 2026
002 - Résultat de fonctionnement reporté	271 305,49 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	990 150,00 €
73 - Impôts et taxes	0,00 €
731 - Fiscalité locale	500,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	3 500,00 €
76 - Produits financiers	0,00 €
77 - Produits exceptionnels	0,00 €
78 - Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €
TOTAL DES RECETTES	1 265 455,49 €

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 056-215601683-20260306-D10_01_2026-DE

Dépenses d'investissement	BP 2026 + RAR
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	168 597,82 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041 - Opérations patrimoniales	
16 - Emprunts et dettes assimilées	61 000,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	
21 - Immobilisations corporelles	219 787,41 €
23 - Immobilisations en cours	40 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES	489 385,23 €

Recettes d'investissement	BP 2026 + RAR
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	
021 - Virement de la section de fonctionnement	305 700,00 €
024 - Produits de cessions	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041 - Opérations patrimoniales	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	179 685,23 €
13 - Subventions d'investissement	
16 - Emprunts et dettes assimilées	4 000,00 €
TOTAL DES RECETTES	489 385,23 €

Budget Mouillages

Dépenses de fonctionnement	BP 2026
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €
011 - Charges à caractère général	1 615,60 €
65 - Autres charges de gestion courante	5 500,00 €
67 - Charges exceptionnelles	300,00 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	200,00 €
TOTAL DES DEPENSES	7 615,60 €

Recettes de fonctionnement	BP 2026
002 - Résultat de fonctionnement reporté	3 115,60 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	4 500,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	0,00 €
TOTAL DES RECETTES	7 615,60 €

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 056-215601683-20260306-D10_01_2026-DE

Dépenses d'investissement	BP 2026
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	3 702,43 €
TOTAL DES DEPENSES	3 702,43 €

Recettes d'investissement	BP 2026
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	3 702,43 €
TOTAL DES RECETTES	3 702,43 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (11 pour, 5 abstentions) des suffrages exprimés :
Adopte le budget primitif 2026 « **Commune** »tel que présenté ci-dessus ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (11 pour, 5 contre) des suffrages exprimés :
Adopte le budget primitif 2026 « **Camping** »tel que présenté ci-dessus ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :
Adopte le budget primitif 2026 « **Mouillages** »tel que présenté ci-dessus ;

Autorise Madame le Maire à signer tout acte s'y afférent ;

Ainsi fait et délibéré en Mairie ces jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,

Plouharnel, le 06 mars 2026,

Le Maire,
Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF

